

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Recrutement d'une équipe de deux consultants pour la préparation d'un programme régional de développement et de promotion de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest

Ouverture de l'appel : 24 avril 2024

Date de clôture : 08 mai 2024

CEI N°08-2024

Le changement climatique est un phénomène mondial qui a des répercussions croissantes sur de nombreuses facettes de la vie humaine. Le secteur agricole a d'abord été identifié comme source d'émissions de gaz à effet de serre. Cependant, c'est le secteur le plus touché par le fléau du dérèglement climatique.

Dans le cadre du programme Développement de l'innovation intelligente par la recherche en agriculture (DeSIRA) de la Commission européenne Le CORAF a reçu un financement pour stimuler la transformation de l'innovation dans les systèmes agricoles et alimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre afin de les rendre plus résilients au changement climatique et de mieux répondre aux demandes de développement grâce au projet CAADP-XP4.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités 2023 du projet CAADPXP4, le CORAF a prévu une série de consultations régionales en Afrique de l'Ouest qui conduiront à la consolidation de l'Alliance CSA en Afrique de l'Ouest. L'une de ces premières actions est l'organisation d'un atelier régional pour définir les composantes d'orientation et de structuration d'un programme régional d'appui au développement de l'AIC pour améliorer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires aux chocs climatiques en Afrique de l'Ouest.

Le Directeur Exécutif du CORAF invite les équipes de deux consultants ayant les qualifications requises indiquées dans le mandat à exprimer leur intérêt pour cet appel à propositions.

Les équipes de deux (2) consultants intéressés par cet appel doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour fournir ces services (références concernant la réalisation de contrats similaires, CV, expérience dans un domaine similaire, expérience dans des conditions similaires, etc.).

L'équipe qualifiée de deux (2) consultants sera sélectionnée selon les règles contenues dans le Manuel des procédures administratives, financières et comptables du CORAF.

L'équipe de consultants intéressée peut obtenir de plus amples informations auprès du Secrétariat exécutif du CORAF en envoyant un courriel à l'adresse suivante : a.ngaido@coraf.org, avec copie à procurement@coraf.org.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse procurement@coraf.org au plus tard le **08 mai 2024 à 17h00 GMT**.

Dr Alioune FALL

Directeur Exécutif du CORAF p.i



Termes de références

Le développement global de l'agriculture africaine Programme ex-Pillar 4 (CAADP-XP4)

Termes de référence pour

Le recrutement d'une équipe de deux consultants pour la préparation d'un programme régional pour le développement et la promotion de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest.

Activité 2.3.4 : Établir un fonds pour un soutien équitable à l'élaboration de propositions, y compris des experts-conseils internationaux pour élaborer deux programmes de l'ASC

I. CONTEXTE

Le changement climatique est un phénomène mondial qui a des répercussions croissantes sur de nombreuses facettes de la vie humaine. Le secteur agricole a d'abord été identifié comme source d'émissions de gaz à effet de serre. Cependant, c'est le secteur le plus touché par le fléau du dérèglement climatique. Avant l'augmentation des contraintes liées au changement climatique, l'agriculture africaine faisait face aux défis chroniques de la faible fertilité des sols, de la pression sévère des ravageurs (ravageurs et maladies des cultures et du bétail), du manque de formation des ressources humaines et d'une pénurie de technologies améliorées. Le secteur agricole africain souffre également d'un énorme manque d'investissements dans les infrastructures, de politiques de soutien, de planification de la croissance non structurée et de services de qualité. Les défis du changement climatique auxquels est confrontée l'agriculture africaine demeurent au cœur des préoccupations des gouvernements nationaux, des organisations régionales et des partenaires au développement.

La recherche agricole pour le développement (AR4D) est au cœur de la fourniture de technologies et d'innovations agricoles pertinentes pour le climat qui contribuent à la réalisation des engagements au titre des ODD et de l'Agenda 2063, notamment en augmentant la résilience des systèmes agricoles et alimentaires au changement climatique, entre autres.

Dans le cadre du programme Développement de l'innovation intelligente par la recherche en agriculture (DeSIRA) de la Commission européenne Le CORAF a reçu un financement pour stimuler la transformation de l'innovation dans les systèmes agricoles et alimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre afin de les rendre plus résilients au changement climatique et de mieux répondre aux demandes de développement grâce au projet CAADP-XP4.

Il est devenu clair qu'un environnement politique favorable est essentiel à l'adoption des résultats de la recherche scientifique. En outre, les décideurs doivent être aidés à prendre des décisions fondées sur des données probantes afin de créer un environnement politique favorable. Par conséquent, le CORAF capitalise sur les efforts précédents pour réunir les scientifiques et les décideurs politiques sur la même plate-forme afin de revitaliser l'engagement efficace de ces parties prenantes pour relever les défis de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest. Par conséquent, du 5 au 7 octobre 2021, le CORAF a organisé une consultation régionale pour revitaliser l'Alliance pour une agriculture intelligente face au climat (CSA) en Afrique de l'Ouest. La réunion s'est terminée par des recommandations visant essentiellement à définir le cadre d'intervention de l'Alliance pour une agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités 2023 du projet CAADP-XP4, le CORAF a prévu une série de consultations régionales en Afrique de l'Ouest qui conduiront à la consolidation de l'Alliance CSA en Afrique de l'Ouest. L'une des premières actions est l'organisation d'un atelier régional pour définir les composantes d'orientation et de structuration d'un programme régional de soutien au développement de l'AIC pour améliorer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires aux chocs climatiques en Afrique de l'Ouest. L'atelier s'est tenu du 15 au 17 mai 2023 à Pointe Sarene, au Sénégal. L'atelier s'est concentré sur trois sessions principales : (i) Discussions sur les bases de l'AIC et les expériences actuelles en Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions; (ii) Consolidation de l'état actuel du processus de développement de l'AIC en Afrique de l'Ouest; (iii) Définition des composantes d'orientation et de structuration (objectif global, objectif spécifique, résultats attendus, composantes) d'un programme régional. Pour ce dernier point, les défis / problèmes auxquels fait face l'agriculture en Afrique de l'Ouest ont été identifiés par les participants lors des sessions en petits groupes. Les participants ont également suggéré des solutions sous la forme d'activités ou d'ensembles d'activités qui pourraient être menées pour relever ces défis. Les impacts potentiels espérés / attendus de la mise en œuvre de ces activités ont également été collectés, ainsi que les hypothèses / indicateurs de mesure.

Suite à ces résultats encourageants, le CORAF recherche une équipe de deux consultants pour finaliser l'élaboration d'une note conceptuelle et d'un document d'un programme régional pour l'Afrique de l'Ouest.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif principal de la mission est d'élaborer une note conceptuelle et un programme détaillé pour le développement et la promotion de l'agriculture intelligente face au climat (AIC) en Afrique de l'Ouest.

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants:

- Rédiger une note méthodologique et un calendrier détaillé pour la mission
- Rédiger une note conceptuelle pour le programme à soumettre pour validation
- Élaborer le 1er projet des documents techniques et fiduciaires et le mécanisme de mise en œuvre d'un programme régional détaillé CSA-Afrique de l'Ouest,
- Finaliser la rédaction des documents du programme (dans un processus de co-construction) avec les parties prenantes de l'Alliance CSA en Afrique de l'Ouest,
- Proposer des sources et des mécanismes de mobilisation de fonds pour financer le programme.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

- Une note conceptuelle de programme d'au plus 20 pages décrivant le contexte et les enjeux de la recherche et du développement, les objectifs et les domaines et actions prioritaires, les domaines d'intervention et les bénéficiaires, les mécanismes de coordination et de mise en œuvre et un projet de théorie du changement.
- Un programme régional détaillé CSA-Afrique de l'Ouest avec une description des activités techniques et fiduciaires et des stratégies opérationnelles pour la coordination, le suivi-évaluation et les rapports, validé par les membres de l'Alliance CSA en Afrique de l'Ouest ;
- Les sources possibles de financement du programme sont identifiées et les documents du programme sont formatés en conséquence (en fonction des critères du donateur choisi).

IV. MÉTHODOLOGIE

L'équipe de consultants proposera une méthodologie détaillée à adopter pour cette mission. Cette méthodologie doit suivre une approche participative (réunions consultatives et techniques) et validée par l'équipe technique du CORAF avant la réalisation de l'activité. En outre, l'équipe du CORAF fournira les documents nécessaires résultant des ateliers de co-construction pour la définition des composantes du programme CSA-Afrique de l'Ouest.

V. MANDAT DE L'EQUIPE DE CONSULTANTS

En règle générale, les principales tâches assignées à l'équipe de consultants sont les suivantes:

- Se familiariser avec les documents issus des ateliers précédents, ainsi que les problèmes / défis, solutions / activités et impacts attendus tels qu'identifiés par les membres de l'Alliance CSA en Afrique de l'Ouest,
- Entreprendre des consultations et des réunions techniques avec les partenaires et parties prenantes potentiels (experts du CORAF, Alliances CSA, projets et programmes similaires, partenaires de développement).
- Préparer des versions provisoires des documents du programme et des résultats (note méthodologique, note conceptuelle, documents détaillés du projet).
- Participer aux réunions de rétroaction et de validation
- Réaliser les versions finales.

Plus précisément, chaque expert devra effectuer les tâches suivantes :

a. Expert en planification, élaboration et gestion de projets et de programmes agricoles (chef de mission)

- Assurer la coordination au sein de l'équipe et servir d'interface avec le CORAF
- Analyser, reformuler (le cas échéant) et prioriser les défis et problèmes identifiés par les membres de l'Alliance CSA-WA lors de l'atelier de Pointe Sarene (Sénégal) ;

- analyser la situation institutionnelle et l'environnement interne et externe pour la mise en œuvre du programme
- réorganiser et reformuler l'objectif de développement, les objectifs subsidiaires et les activités proposés par les membres de l'Alliance CSA-WA pour le programme CSA-WA ;
- analyser et reformuler la chaîne des résultats et des impacts potentiels attendus de la mise en œuvre de ces activités;
- établir la théorie du changement et le cadre conceptuel du programme
- proposer un plan de mise en œuvre détaillé pour chacun des domaines d'intervention du programme
- définir les indicateurs de suivi et d'évaluation des activités et des résultats du programme (effets et impacts);
- Définir les mécanismes de coordination et de mise en œuvre ainsi que les partenariats, les synergies et la gouvernance nécessaires pour obtenir un impact et une durabilité accrus.
- élaborer le cadre de résultats du programme
- Contribuer à l'élaboration du budget et du plan d'investissement du programme
- Contribuer à la mise en forme des documents de programme à soumettre aux donateurs
- Contribuer à la recherche de sources de financement pour le programme.

b. Un spécialiste de l'agriculture intelligente face au climat (expert associé)

- Effectuer une analyse documentaire pour identifier les principaux défis et problèmes auxquels l'agriculture est confrontée en Afrique de l'Ouest dans le contexte des changements climatiques.
- Cerner les goulots d'étranglement dans l'expansion des initiatives, des technologies et de l'innovation de l'ASC et proposer des solutions possibles.
- effectuer les analyses de base nécessaires pour comprendre la situation de départ (sans projet);
- Proposer, à la lumière des défis identifiés, des activités pertinentes de recherche et développement et de renforcement des capacités pour les systèmes et les parties prenantes qui peuvent être menées dans le cadre du programme CSA-WA.
- Contribuer à la reformulation des activités du programme et des impacts/résultats ;
- établir le contexte et la justification du programme du point de vue du changement climatique et de l'agriculture, qui devraient contenir la justification climatique du programme;
- contribuer à l'élaboration de la théorie du changement et du cadre conceptuel du programme
- Contribuer à l'élaboration du budget et du plan d'investissement du programme
- Contribuer à la mise en forme des documents de programme à soumettre aux donateurs potentiels
- Contribuer à la recherche de sources de financement pour le programme

VI. Produits livrables

- 1-** Une note méthodologique détaillée décrivant la mission, l'approche à considérer, les étapes séquentielles et le calendrier.
- 2-** Projets et documents finaux pour le programme régional CSA, en particulier la note conceptuelle et le document détaillé du programme.
- 3-** Matériel de présentation PowerPoint (à présenter aux réunions de rétroaction et de validation).
- 4-** Un rapport de fin de mission

La langue de travail peut être le français ou l'anglais.

VII. PROFILS DES CONSULTANTS

a. Expert en planification, élaboration et gestion de projets et de programmes agricoles (chef de mission)

- Détenir une maîtrise ou un doctorat en gestion de projets de développement, en agronomie, en changement climatique ou dans tout autre domaine similaire ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la conception et la gestion de projets de développement dans les secteurs de l'agriculture et du changement climatique ;
- Avoir déjà rédigé et obtenu le financement d'au moins trois projets régionaux sur le changement climatique et l'agriculture, dont au moins un sur l'AIC pour une organisation internationale ou régionale ;
- Avoir une très bonne connaissance des systèmes et mécanismes de financement du changement climatique en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Avoir une bonne connaissance de l'agriculture intelligente face au climat (AIC) et des défis liés au développement agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Bonnes compétences de rédaction, de synthèse et de communication
- Expérience à la tête d'une mission similaire au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Maîtrise du français et de l'anglais.

b. Un spécialiste de l'agriculture intelligente face au climat (Expert associé)

- être titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat en agronomie, en changement climatique ou dans tout autre domaine similaire;
- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine du changement climatique et de ses relations avec l'agriculture ;
- Au moins 5 ans d'expérience pratique dans l'agriculture climato-intelligente
- Avoir déjà écrit/contribué et obtenu un financement pour au moins trois projets régionaux sur le changement climatique et l'agriculture, dont au moins un sur l'AIC pour une organisation internationale ou régionale ;

- Avoir une très bonne connaissance des systèmes et mécanismes de financement du changement climatique en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Avoir une bonne connaissance des défis liés à la recherche et au développement agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Bonnes compétences de rédaction, de synthèse et de communication
- Maîtrise du français et de l'anglais.

VIII. Durée et lieu de la mission

La durée de cette affectation sera de trois (03) mois, de mai à juillet 2024, pour un total de :

- 48 Hommes/jour pour l'Expert en planification (Chef de mission)
- 42 Hommes/jour pour un Expert en agriculture intelligente face au climat (Expert associé)

Les consultants travailleront virtuellement à partir du lieu où ils sont basés et pourront se déplacer pour des consultations avec les membres de l'Alliance CSA et de l'équipe du CORAF au besoin.

Les consultants travailleront en étroite collaboration avec la coordination du programme CAADP-XP4 du CORAF.

IX. Procédure de candidature et de sélection

Les candidats intéressés doivent envoyer leur déclaration d'intérêt en tant qu'équipe de deux consultants avec un curriculum vitae complet par courriel à procurement@coraf.org au plus tard le **08 mai 2024 à 17h GMT**, en précisant le poste pour lequel ils postulent dans la ligne d'objet.

FRAUDES, CORRUPTION, CONFLITS D'INTERET, EXPLOITATION, ABUS SEXUEL ET HARCELEMENT SEXUEL

Fraudes, corruption : les soumissionnaires, fournisseurs, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent observer, lors de la passation et de l'exécution des contrats les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. En particulier, ils doivent éviter tout acte de corruption et toutes manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives dans le but d'octroyer ou d'obtenir un marché passé par le CORAF. Tout comportement déviant fera l'objet de sanctions appropriées (annulation du marché, exclusion des marchés futurs passés par le CORAF, licenciement du personnel du CORAF coupable de ces actes.

Conflits d'intérêts : Les règles du CORAF exigent que toute entreprise qui participe à une procédure de passation de marchés ne se trouve pas en situation de conflits d'intérêts. Deux cas de figure peuvent être envisagés :

- *L'entreprise fournit des biens, des travaux ou des services (autres que des services de consultants) qui font suite ou sont directement liés aux services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet qu'elle a fourni ou qu'une entreprise qui lui est affiliée a fournis ;*
- *L'entreprise (son personnel y compris) entretient une proche relation d'affaires ou familiale avec un membre du personnel du CORAF : i) qui intervient directement ou indirectement dans la préparation du dossier d'appel d'offres ou des spécifications du marché, et/ou dans le processus d'évaluation pour ledit marché ; ou ii) qui pourrait intervenir dans l'exécution ou la supervision de ce même marché.*

L'expression « Exploitation et Abus Sexuels (EAS) » englobe les significations ci-après :

- *L'« Exploitation Sexuelle » (ES), définie comme le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles, incluant, mais sans y être limité, le fait de profiter monétairement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre*

personne;

- *Les « Abus Sexuels » (AS), définis comme toute intrusion physique ou menace d'intrusion physique de nature sexuelle, soit par force ou sous des conditions inégales ou par coercition ;*
- *Le « Harcèlement Sexuel » (HS) est défini comme toute avance sexuelle importune, toute demande de faveurs sexuelles ou tout autre comportement verbal ou physique à connotation sexuelle par le personnel de l'Entrepreneur à l'égard d'autres personnels de l'Entrepreneur ou du Maître d'Ouvrage ;*

Toute entreprise qui s'avérerait être en situation de conflit d'intérêts ou d'exploitation, d'abus ou d'harcèlement sexuel ne pourra obtenir un marché du CORAF.

(Fin du document)